



Monde associatif
Budget maîtrisé

Nouveaux forfaits de droits d'auteur simplification des barèmes et procédures

Bal ou concert

avec un prix d'entrée jusqu'à 20€
et un budget des dépenses jusqu'à 2000€ TTC

Repas en musique

avec un prix du couvert jusqu'à 40€
et un nombre maximal de 200 convives

EXEMPLE D'UN CONCERT

avec prix d'entrée de 5€ et un budget des dépenses de 1000€ TTC

AVANT OCTOBRE 2011

Avant la séance

- Vous remplissiez une demande d'autorisation.
- La délégation Sacem vous envoyait un contrat que vous retourniez signé.

Après la séance

- Vous remettiez à la délégation l'état des recettes et dépenses de la manifestation permettant de calculer le montant des droits.
- La Sacem vous envoyait la note de débit indiquant le montant de droit d'auteur à payer et vous retourniez votre règlement

DÈS OCTOBRE 2011

Avant la séance

1 seule démarche

- Vous déclarez votre séance
 - vous connaissez immédiatement le montant de vos droits d'auteur à payer
 - et vous les réglez.

Ce paiement vous libère **de toute autre formalité au titre du droit d'auteur ***. Vous recevez notre autorisation et une **facture "acquittée"** pour votre comptabilité

AVANT OCTOBRE 2011

4
DÉMARCHES

DÈS OCTOBRE 2011

1 SEULE
DÉMARCHE

Important : pour les concerts et les spectacles (avec ou sans restauration), vous devez remettre à la Sacem le programme des œuvres interprétées.

*En cas d'utilisation de musique enregistrée (hors concerts et spectacles), vous devez également acquitter la rémunération équitable due à la SPRE (qui a chargé la SACEM d'en assurer la perception) au bénéfice des artistes-interprètes et producteurs de disques. Son montant est calculé conformément à la décision du 5 janvier 2010 publiée au Journal Officiel du 23 janvier 2010.

AUTRES EXEMPLES DE TARIFICATION

AVANT OCTOBRE 2011

DÈS OCTOBRE 2011

Type de manifestation : concert (musique vivante)

Critères : prix d'entrée de 12€ - budget de 1000€ TTC - 100 personnes - recettes : 1200€

Redevance proportionnelle contractuelle	Redevance proportionnelle réduite *	Forfait contractuel	Forfait réduit *
112,46€ TTC	98,41€ TTC	100€ TTC	85€ TTC

Type de manifestation : bal (musique enregistrée)

Critères : salle de moins de 300 m² - prix d'entrée de 5€ - budget de 1500€ TTC

Forfait contractuel	Forfait réduit *	Forfait contractuel	Forfait réduit *
129,40€ TTC	113,23€ TTC	125€ TTC	105€ TTC

Type de manifestation : concert (musique vivante)

Critères : salle de moins de 300 m² - prix d'entrée de 5€ - budget de 800€ TTC

Forfait contractuel	Forfait réduit *	Forfait contractuel	Forfait réduit *
69,90€ TTC	60,28€ TTC	75€ TTC	65€ TTC

Type de manifestation : repas dansant (musique vivante)

Critères : prix du couvert de 25€ - budget de 1000€ TTC - 150 convives - recettes de 4000€

Redevance proportionnelle contractuelle	Redevance proportionnelle réduite *	Forfait contractuel	Forfait réduit *
187,44€ TTC	164,01€ TTC	175€ TTC	150€ TTC

*Tarification réduite applicable aux associations agréées "Education populaire" et celles adhérentes d'une fédération ayant signé un protocole d'accord avec la Sacem (liste sur sacem.fr)